

Maryse Burnat-Chauvy, pasteure
Ch. du Ruisseau-Martin 2
1066 Epalinges
Tél. 021 784 31 91



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 23.9.2008

Scanné le 24.09.08

08_PET_022

Monsieur le Président
du Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Lausanne, le 23 septembre 2008

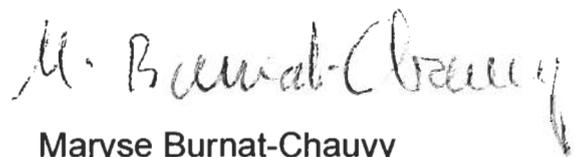
Pétition en faveur des époux Viviana et Xavier GUANOLUISA, ainsi que leurs filles Melle et Angie nées à Lausanne

Monsieur le Président,

Je vous transmets, en annexe, une pétition munie de 1'151 signatures en faveur de la famille Guanoluisa afin qu'elle puisse poursuivre sa vie dans notre canton, dans lequel les époux vivent depuis 1997. Aux preuves évidentes de leur réelle intégration qui ressortent de leur parcours (évoqué sur la pétition), on peut ajouter le fait que Xavier Guanoluisa est aujourd'hui au bénéfice d'une formation suisse et d'une expérience professionnelle fort recherchées dans la restauration :

- cours de « Perfectionnement d'avenir dans l'hôtellerie-restauration » de cinq semaines en 2004 ;
- CFC de sommelier obtenu le 30 juin 2006 (en cours d'emploi) ;
- prix spécial pour la meilleure note pratique professionnelle obtenue lors des examens de fin d'apprentissage de 2006 (moyenne de 5,7 sur 6) ;
- certificat cantonal d'aptitudes et de diplôme pour licence d'établissement ou autorisation simple obtenue en mars 2008.

Je pense qu'il serait profondément injuste d'obliger cette famille à regagner son pays après que Xavier et Viviana Guanoluisa se sont montrés à ce point dignes d'y séjourner encore et capables d'y apporter des compétences utiles. En vous remerciant de votre intérêt, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma haute considération.



Maryse Burnat-Chauvy

Annexe ment.-